

Compte rendu

Absents et excusés : Jean-paul Nuytens et Laurent Desmet.

Pouvoir : Alain Martin à Fabrice Dalongeville.

Le conseil municipal, dument convoqué le 7 juin 2017, s'est réuni dans la salle commune le jeudi 29 juin 2017 à 20h30.

En ouverture du conseil municipal, le maire indique qu'il souhaite ajouter un point à l'ordre du jour concernant une décision d'urbanisme. Le conseil municipal accepte.

1. Elections sénatoriales.

Le maire présente au conseil municipal le cadre général des prochaines élections sénatoriales de l'Oise. En raison de la progression de la population, le nombre de grands électeurs est de 3 pour la commune, avec 3 suppléants. Fabrice Dalongeville rappelle que ce vote est obligatoire (amende de 100 euros en cas de non présentation). Après débat, échanges sur les missions et le contexte politique de ces élections, le conseil municipal a procédé au vote et élu à l'unanimité comme grands électeurs :

- Fabrice Dalongeville : Maire.
- Francis Meunier : 1^{er} adjoint.
- Véronique Joly : 2^{de} adjointe.

Les suppléants sont Patrick Lamoureux, Gérard Kersmaker et Laurence Cohen-Carraud.

2. Urbanisme.

Le maire indique au conseil municipal qu'à la demande du notaire il est nécessaire de reprendre une délibération concernant la vente d'un terrain situé sur le délaissé ferroviaire de manière à préciser la superficie exacte mises en vente. La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Point assainissement.

Le maire fait un point d'actualité concernant le dossier assainissement. Il indique que le bureau d'études Géo Diagnostic a pris beaucoup de retard dans l'écriture finale de l'étude. Autre élément qui n'a pas favorisé l'instruction de notre dossier, la désorganisation de l'ADTO, notre assistance à maîtrise d'ouvrage. Fabrice Dalongeville indique avoir dû sérieusement hausser le ton pour que ces deux prestataires accélèrent leur travail. Une réunion est prévue mi-août avec les différentes entités partenaires. Une seule maison n'a pas donné suite à nos sollicitations malgré de multiples relances. Il nous reste à présent à passer aux phases suivantes. La présentation des résultats de l'étude à la parcelle seront présentés au prochain conseil municipal.

4. Point SIVOS.

Sabrina Derriche, vice-présidente du Sivos, fait un point sur le dossier école. Elle indique que le Sivos a décidé à la majorité le retour à la semaine de 4 jours.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

Le Conseil d'école y était également favorable. Il y a aura un accueil le mercredi toute la journée. Le Sivos a décidé d'arrêter avec le prestataire Familles rurales ; On a été en contact avec MJC Verberie, foyer social de Nanteuil et Léo Lagrange. Le choix a été fait sur le centre sociale de Nanteuil. Donc cantine à part car eux travaillent avec la Normande. Avantages : proche ; sérieux ; qualifiés et diplômés ; gestion des absences ;

Sabrina Derriche indique que les personnels sur le site seront repris ; Ce prestataire dispose de minibus. Un transport adapté pourra être mise en place si besoin. Si faible le mercredi, ils pourront transporter jusqu'à Nanteuil.

Nadine Lemoine exprime un point de vigilance qui concerne le logiciel de facturation aux parents. On peut également encore regretter de ne pas pouvoir enregistrer par Internet. Sabrina Derriche poursuit en indiquant que la directrice pourrait être Martine Lobin, mais la question se pose sur son diplôme et la rémunération de sa formation.

Quant au budget, il n'y a plus de fonds d'amorçage ; le budget est quasi équivalent à Famille rurale. Enfin le Conseil d'école a abordé la question des Petites vacances. Des propositions seront faites. Mercredi 5 juillet 2017 à 18h30 à la cantine réunion avec les parents et le Foyer social.

Samedi 1^{er} juillet à 10h à Trumilly, les olympiades du RPI.

Voyage en Normandie : une semaine sur l'audiovisuel. Château d'Argueil. CE2/CM1 et CM2.

5. Questions diverses.

Dégradation route de Chaumont. Patrick Lamoureux rappelle que la commune est toujours en litige avec GTR GAZ concernant les travaux du gazoduc. La Société Streicher ne voulait nous verser un forfait autour de 1 000 euros. Nous avons refusé. Un devis a été demandé à Cabremat. Les travaux sont estimés à 2 682,48 €. Nous attendons un retour de GTRGaz

Gendarmerie. Patrick Lamoureux relaie un message de prévention communiqué par la gendarmerie. Date de vacances. Formulaire à remplir et à déposer. Distribuer dans la boîte à lettre.

Apéro du mardi soir. Véronique Joly indique que l'apéro du mardi soir réunit toujours les mêmes habitués ; pas plus de fréquence. Prochaine date le 18 juillet.

Les cloches. Véronique Joly remercie la commune d'avoir fait résonner les cloches.

Villages fleuris. Véronique Joly indique que le dossier est refait. Mairie fleurie et les habitants. Nouveau prix : la commémoration du centenaire 14/18.

Tableau électrique mairie. Un diagnostic doit être établi pour tous les bâtiments. Porte du préau ; Carreau mairie.

Logement mairie : Le maire indique que beaucoup de travaux ont du être faits. Le temps de participation des élus et de Patrick Lafleurière a été important ; Conséquence : il a été très pris par cette urgence et n'a pas pu s'occuper suffisamment des espaces verts. Voilà pourquoi il y a eu des critiques. Sans doute faudra-t-il à l'avenir prendre un intervenant temporaire pour le remplacer.

Chemin du Noyer. Les riverains estiment que les voitures roulent vite. Le risque d'accident progresserait. Quelles solutions pour les ralentir ? Une piste cyclable ? des panneaux 30 ? Des ralentisseurs pour les vacances ? Prévenir les gendarmes ? Le conseil décide de revenir sur ce point une prochaine fois.

Ruelle Courtichène. Sabrina Derriche indique qu'un chien qui fait peur. Les promeneurs hésitent à présent d'emprunter ce chemin. Elle ajoute que le

Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 - Tél./Fax 03 44 59 16 58

nettoyage est à prévoir.

Sageba. Laurence Cohen Carraud fait un point sur le Sageba qui comprend 39 communes. Une modification de statut est prévue dans le cadre de la mise en place de la Gemapi pour le 1^{er} janvier 2018. La CCPV paierait 70% contre 30% pour les communes. Mais la représentativité n'est pas respectée. Gestion milieu aquatique (Gema) a des représentants différents de ceux des autres compétences. Aucune décision n'a encore été prise. La CCPV était pour portée le Gema et le Sage mais a changé d'avis. Pas de clarification sur le sujet. Une plaquette pour les riverains de la Sainte-Marie va être diffusée.

Voisins vigilants. Gérard Kersmaker demande si les panneaux sont arrivés. La réponse est encore non.

Remorque. Pour éviter de se faire voler une nouvelle fois la remorque, il est décidé de la stocker dans le garage de l'école.

Arbres chemin de la croix noire. La découpe est à prendre en charge. Elle sera faite par Paradis Vert. Les autres pas avant septembre.

Internet et THD. Une réunion est prévue fin août. La date sera précisée ultérieurement.

Le Maire, F.DALONGEVILLE